

Conseil communal de Lausanne

Initiative : Postulat

Titre : TGV Lausanne – Paris : maintenir la cadence

Initiante : Mathilde Maillard

Le 21 mai dernier, les CFF ont communiqué sur la mise en consultation du changement d'horaire 2026. Dans l'annexe du Communiqué de presse, on apprend que pendant toute l'année 2026, le TGV Lausanne-Paris via Genève ne desservira pas Lausanne en raison de travaux entre Genève et La Plaine (GE). Lausanne perdra ainsi la moitié de ses liaisons directes via Paris, avec la suppression des trois liaisons quotidiennes via Genève. Les voyageurs devront s'accommoder d'un temps de parcours prolongé et prévoir un changement à Genève.

Or, le nombre de fréquences entre Lausanne et Paris via Vallorbe a déjà baissé ces dernières années en passant de quatre à trois liaisons quotidiennes. Une telle baisse de l'offre pour notre ville est problématique : en plus du risque d'instaurer un report modal du train vers d'autres modes de transports tels que la voiture ou l'avion, elle risque dévaloriser le rôle et la place de la gare de Lausanne à l'échelle régional. Elle pourrait également entraîner des pertes financières pour nos commerces et nos hôtels en raison du fait que les touristes étrangers renonceraient à découvrir notre Ville en décidant de rester à Genève ou que la nuitée la veille du départ soit faite à Genève à la place de Lausanne.

Conclusions :

Le présent postulat invite la Municipalité à étudier l'opportunité d'entreprendre toutes démarches utiles, cas échéant en prenant contact avec le Canton et la Confédération, pour s'opposer à la suppression de la moitié des liaisons TGV directes entre Lausanne-Paris et maintenir les six liaisons quotidiennes.

Lausanne, le 23 mai 2025

Mathilde Maillard

